



JOBS SOLIDAIRES POUR LES ÉTUDIANTS

La Région Centre-Val de Loire mobilise et accompagne les associations du territoire régional par le soutien de 500 jobs solidaires à destination des étudiants.

La Région Centre-Val de Loire s'est mobilisée aux côtés des étudiants dès novembre dernier avec la mise en place de mesures rapides, solidaires et réactives, en concertation avec les associations étudiantes :

- aide alimentaire pour 3000 étudiants,
- gratuité du transport domicile-étude sur le réseau Rémi,
- offres d'emploi sur la plateforme Jobaviz,
- augmentation de la cagnotte culture Yep's.

En février dernier, **6 réunions départementales** menées par la Région Centre-Val de Loire en concertation avec l'Etat, les collectivités, les jeunes, les acteurs de la jeunesse, le monde associatif, etc. ont réuni plus de 500 personnes en visioconférence pour présenter, échanger et faire connaître les nouvelles mesures d'urgence à destination de la jeunesse.

L'Assemblée Régionale, réunie en session le 18 février 2021, a renouvelé **son soutien aux étudiants** en adoptant **ces mesures jeunesse d'urgence** dans les domaines de **l'aide alimentaire, de l'hébergement, du décrochage scolaire, de l'emploi étudiant, de l'aide à l'équipement informatique**, etc.

La mise en place du dispositif « Jobs solidaires » est une émanation de ces mesures, concrète, réactive et solidaire !



Cette mesure exceptionnelle permet le **soutien de 500 jobs étudiants** en versant aux structures associatives participantes une **subvention de 1000 € par contrat et par jeune**, soit une **enveloppe dédiée, pour ce dispositif, de 500 000€**.

La nature des contrats, pour un recrutement entre le 1^{er} mars et le 31 août 2021, pourra varier en fonction des différentes propositions des associations (CDD, CDI, temps plein, temps partiels). Le soutien des financements de ces jobs étudiants est conditionné à leur **vocation solidaire, d'aide à la jeunesse, de transition numérique ou environnementale**.

Les associations pourront déposer une demande de subvention par le biais du portail « Nos aides en lignes » (<https://nosaidesenligne.regioncentre-valdeloire.fr/>), à raison d'un contrat par jeune.

Infos pratiques sur la mesure régionale « Jobs solidaires » :

<https://www.centre-valdeloire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/jobs-solidaires>

#MaRégionSolidaire
COVID-19



Contacts Presse Région Centre-Val de Loire :

anne-claire.desforges@centrevaleloire.fr / 02.38.70.31.32 / 06.38.89.69.67 / Twitter @PresseRcvl